

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Le Congrès des douaniers

LA JOURNEE DE 8 HEURES ET LE REPAS HEBDOMADAIRE

Paris, 3 juin. — La seconde journée du Congrès des Douaniers s'est ouverte sous la présidence de M. Laroque, d'Alger, assisté de MM. Caban, de Cotte et Deleuvre, d'Épinal. Conformément à la décision prise au cours de la séance d'hier, les congressistes ont abordé la discussion du premier rapport rédigé. C'est donc la quatrième commission qui a, ce matin, développé devant l'assemblée les différentes idées de considérations qui lui paraissent bonnes au sujet de diverses questions. Limitation des heures de travail, repos hebdomadaire, application des heures légales de service, etc.

Après discussion et échange de vues, l'assemblée a adopté un vœu portant : 1. la limitation à huit heures de la journée de travail ; 2. le repos hebdomadaire. Enfin, le Congrès a décidé de demander que la cause du mariage d'un agent, ne soit plus une raison pour entrainer son déplacement.

La première commission a développé à son tour son rapport qui vise les traitements et indemnités de résidence. A ce sujet, le Congrès a adopté un vœu demandant que l'indemnité de résidence des agents des douanes soit assimilée à celle des fonctionnaires et a décidé de faire une enquête dans chaque groupe de provinces pour établir l'échelle de cette indemnité. A la fin de la séance, le Congrès a proclamé dans un ordre du jour l'adhésion de l'ancien secrétaire, M. Cancaigne, dont l'attitude a fait l'objet d'une longue discussion au cours de la séance d'hier.

Un accident réduit 300 mineurs au chômage

Saint-Etienne, 3 juin. — Un grave accident vient d'avoir lieu à La Ricamarie, au puits Ferrand de la division de la Ricamarie, par suite d'une fautive manœuvre au mécanisme de la cage montante.

Cette cage qui contenait six tonnes pleines de charbon, a été projetée à terre, entraînant avec elle un grand nombre de mineurs qui en sont résultés grièvement blessés. Le transport de ces malades a été effectué à l'aide de brancards et de civiers d'épave. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Saint-Etienne. Les secours ont été organisés par les soins de la commission d'urgence. Les secours ont été organisés par les soins de la commission d'urgence. Les secours ont été organisés par les soins de la commission d'urgence.

A Armentières

La grève au tissage Mahieu LE GHOMAGE EST GENERAL

Les grèves qui ont éclaté, il y a quelques jours, à Armentières et dans la région, ont pris un grand développement.

A Hazebrouck

Un suicide à l'Hôpital ATTEINTE D'ALIENATION MENTALE, UN CULTIVATEUR SE PEND DANS SA CELLULE

Le renflouement du "Pluviöse"

LE SUBMERSIBLE A ETE SOULEVE DE SON LIT DE SABLE. LE MINISTRE DE LA MARINE DIRIGE LE SAUVETAGE

Calais, 3 juin. — Le cercueil d'acier qui livrait enfin son véritable secret à la mer, au moins de quarante-huit heures les travaux de sauvetage ont fait de grands progrès. Les chaînes sont amarrées à la coque du submersible et après un nouvel effort les ingénieurs espèrent amener l'épave au port dans un délai très rapproché.

Le ministre de la Marine qui était arrivé dans la nuit à Calais pour diriger de concert avec le vice-amiral Bellue les opérations du sauvetage du "Pluviöse", s'est rendu dans un délai très rapproché au lieu du sinistre.

UN TELEGRAMME DU MINISTRE AU PRESIDENT DU CONSEIL

Paris, 3 juin. — Le ministre de la Marine a adressé au président du Conseil un télégramme sur le sauvetage du "Pluviöse".

LES CORPS DES VICTIMES

C'est dans la nuit de samedi au dimanche que les corps des victimes seront retirés.

POUR LES SCAPHANDRIERS

Le président du Comité de sauvetage de Calais a remis, de la part de la Société centrale de sauvetage des naufragés, cent francs à chacun des quatre scaphandriers qui ont participé aux travaux de relevage du "Pluviöse".

LES SECOURS

Le comité directeur des chemins de fer du Nord a remis à l'amiral Bellue 2.000 francs qui seront répartis aux familles des sauvetés du "Pluviöse" par les soins de l'administration maritime.

Chute d'un aviateur

Chartres, 3 juin. — M. Savary effectuait un vol à l'aide d'un appareil de mètres de hauteur autour de l'aérodrome de Chartres, lorsque la chaîne d'une des hélices se rompit. Précipité sur le sol, l'appareil fut entièrement détruit.

Le crime de la rue du Mont-Thabor

Bruxelles, 3 juin. — Le Conseil de guerre de Bruxelles vient de rendre sa sentence dans l'affaire du soldat déserteur Knockert, accusé de vol à Paris en mars 1919, rue du Mont-Thabor, le nommé Fleuret, accusé d'avoir tué le barreau parisien.

La journée parlementaire

LES ELECTIONS CONTESTEES

Le deuxième bureau a conclu, à l'unanimité moins deux voix, sur le rapport de M. Dejeante, à l'invalidation de M. Poitou-Duval, élu dans la deuxième circonscription d'Angoulême, contre M. Mulac.

Un incident

Dejeante donne sa démission de rapporteur

M. Cailhau et les monopoles

Paris, 3 juin. — M. Cailhau nous prie de dire qu'il n'a pas l'intention de donner son avis sur le projet de loi relatif aux monopoles.

M. Coche céderait son siège à M. Doumer

Le huitième bureau a décidé de proposer à M. Coche de céder son siège à M. Doumer.

MM. Dron et Puech, candidats aux deux sièges de vice-président de la Chambre.

Paris, 3 juin. — Le groupe de la gauche radicale a décidé de proposer à MM. Dron et Puech de céder leur siège à M. Doumer.

LE GROUPE RADICAL-SOCIALISTE PRESENTE M. PUECH

Paris, 3 juin. — Le groupe radical socialiste a décidé de proposer à M. Puech de céder son siège à M. Doumer.

Un combat en Afrique occidentale

Paris, 3 juin. — Le gouverneur général de l'Afrique occidentale vient de déclarer au ministre des colonies les nouvelles suivantes qui lui ont été envoyées le 30 mai par le lieutenant-gouverneur intérimaire du Haut-Volta.

LA JOURNEE D'AUJOURD'HUI

Voici le programme d'aujourd'hui, samedi : A 8 heures et demi du matin, réunion des commissions des locaux désignés pour l'élection des députés de la région de Nord et du jour.

A ROUBAIX

Une grave affaire de mœurs

DEUX SACRISTAINS, ACCUSES D'ATTENTAT AUX MŒURS EN FAVORISANT DES PROSTITUEES ET EGROUES A LA PRISE DE LILLE

Depuis quelques jours, la rumeur publique accusait deux sacristains de l'église Saint-Martin d'avoir, avec les enfants de chœur de la même église, des relations plurielles.

Chronique Electorale

Le Congrès d'Henri-Liéard

Dans un communiqué, les dirigeants du parti républicain ont annoncé que le Congrès d'Henri-Liéard se tiendra à Valenciennes le 10 juin.

INTERVENTION DE M. DUPOUY, DE LA C. G. T.

M. Dupouy, de la C. G. T., a demandé la parole à la séance de ce soir et a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

AUTRES SONS DE CLOCHE

M. LOMBARD, ancien député de Valenciennes, a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

LA FEDERATION NE VEUT PAS ADHERER A LA C. G. T.

M. CILLIE, de Paris, a fait le procès de la C. G. T. dans un discours très intéressant prononcé à Valenciennes.

LA RECEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE

A 9 heures les congressistes ont été reçus à l'hôtel de ville par M. Ch. Delesalle, maire, entouré de ses adjoints.

A LILLE

Le Congrès National des Voyageurs de Commerce

LA PREMIERE JOURNEE. — LA FEDERATION DECIDE DE NE PAS ADHERER A LA C. G. T.

Hier, s'est ouvert, à la salle de la Société Industrielle des voyageurs de commerce, 120 délégués venus des divers points de la France y représentaient les 36 groupements de cette intéressante corporation.

L'INTERROGATOIRE

Le premier accusé interrogé est Jacquard.

LA SEANCE PLENIERE

A deux heures s'ouvre la séance plénière sous la présidence de M. Swab, entouré de MM. Vergès, Malinvielle, Hermoult, Martel, Lang, Gillet, Dutrieu, Sabatier, Tissot, de l'Union fraternelle de Marseille.

INTERVENTION DE M. DUPOUY, DE LA C. G. T.

M. Dupouy, de la C. G. T., a demandé la parole à la séance de ce soir et a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

AUTRES SONS DE CLOCHE

M. LOMBARD, ancien député de Valenciennes, a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

LA FEDERATION NE VEUT PAS ADHERER A LA C. G. T.

M. CILLIE, de Paris, a fait le procès de la C. G. T. dans un discours très intéressant prononcé à Valenciennes.

LA RECEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE

A 9 heures les congressistes ont été reçus à l'hôtel de ville par M. Ch. Delesalle, maire, entouré de ses adjoints.

Le programme d'aujourd'hui

Samedi 4 juin. — Exposition générale. Ouverture à 8 heures du matin. Fermeture à 6 heures et demi du soir. Prix d'entrée, 1 franc.

L'AUDIENCE

L'audience s'est ouverte à midi devant une cour de curieux venus de July et des alentours. Le sort de ses parents, et sa jeune épouse, André Verrière.

L'INTERROGATOIRE

Le premier accusé interrogé est Jacquard.

LA SEANCE PLENIERE

A deux heures s'ouvre la séance plénière sous la présidence de M. Swab, entouré de MM. Vergès, Malinvielle, Hermoult, Martel, Lang, Gillet, Dutrieu, Sabatier, Tissot, de l'Union fraternelle de Marseille.

INTERVENTION DE M. DUPOUY, DE LA C. G. T.

M. Dupouy, de la C. G. T., a demandé la parole à la séance de ce soir et a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

AUTRES SONS DE CLOCHE

M. LOMBARD, ancien député de Valenciennes, a prononcé un discours très intéressant sur la situation économique de la région.

LA FEDERATION NE VEUT PAS ADHERER A LA C. G. T.

M. CILLIE, de Paris, a fait le procès de la C. G. T. dans un discours très intéressant prononcé à Valenciennes.

LA RECEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE

A 9 heures les congressistes ont été reçus à l'hôtel de ville par M. Ch. Delesalle, maire, entouré de ses adjoints.

Le programme d'aujourd'hui

Samedi 4 juin. — Exposition générale. Ouverture à 8 heures du matin. Fermeture à 6 heures et demi du soir. Prix d'entrée, 1 franc.

DANS LA REGION

Le Concours Agricole

L'exposition de la race chevaline a été ouverte hier.